

**VOTE ÉLECTRONIQUE**  
**du 3 au 10 DÉCEMBRE 2026**



# AVEC LE CHFO : FIERES ET ENGAGÉS POUR UN SERVICE PUBLIC ROBUSTE

Chères et chers Collègues,

Les élections professionnelles de 2026 sont capitales. Dans un paysage sanitaire et médicosocial en profonde mutation, l'élection de représentants chevronnés et déterminés s'impose comme une nécessité absolue pour assurer une défense rigoureuse et sans concession des collègues, à toutes les étapes de leurs parcours professionnels, et qu'ils soient chefs ou adjoints.

Comme vous, nous sommes directeurs et œuvrons quotidiennement dans nos Centres hospitaliers, CHU, hôpitaux de proximité, ou détachés dans d'autres services publics.

Nous sommes engagés avec le CHFO car c'est un syndicat libre et indépendant.

- Pour les directeurs, dès les premières concertations sur le nouveau statut jusqu'à la dernière circulaire, nous faisons le choix d'un travail constant et documenté plutôt que des « deals » de bienséance, refusant une déclinaison « au rabais » de la réforme de la Haute Fonction Publique ;
- Pour l'Hôpital, le CHFO défend la conception d'un grand service public de la santé et de l'autonomie, robuste dans le temps et dans l'espace face aux défis des transitions démographiques et climatiques.

Nous voulons un service public hospitalier robuste car notre sort est indissociable de celui de nos établissements.

Nous prenons l'engagement de protéger vos intérêts matériels et moraux à tous niveaux. Nous concevons notre rôle à la fois en tant que défenseurs de vos intérêts lorsqu'ils sont menacés, mais voulons aussi être créateurs de nouveaux droits, en lien notamment avec les réalités territoriales actuelles et leurs impacts sur nos conditions de travail et de parcours professionnels.

**Voter pour le CHFO c'est nous donner les moyens de peser davantage et de mieux vous défendre.**

**Alors n'hésitez pas !**

## LES CANDIDATS du CHFO :



**Florence BILLAULT**  
Directrice déléguée  
CH GIEN / CHU ORLÈANS



**Laurent RENAUT**  
Directeur  
CH CHÂTEAU-GONTIER



**Prisca OMBALA**  
Directrice adjointe  
CH MANTES



**François GUILLAMO**  
Directeur adjoint  
CH G SAND BOURGES



**Sylvie LARIVEN**  
Directrice adjointe  
CH PAU



**Damien LAGNEAU**  
Directeur délégué  
CH CLUNY



**Stéphanie LUQUET**  
Directrice  
CH AUBAGNE



**Christophe BOURIAT**  
Directeur  
CH CAYENNE



**Cécilia BOISSERIE**  
Directrice  
EPS VILLE EVRAND



**Quentin GARNIER**  
Directeur adjoint  
CHU DIDON



**Chloé BRIÈRE**  
Directrice adjointe  
CHU CLERMONT-FERRAND



**Julien DUPAIN**  
Directeur  
CH LAON

# LE PROGRAMME DU CHFO : UN SYNDICAT AU SERVICE DES DIRECTEURS D'HOPITAL : NOS ENGAGEMENTS

## Vous informer

Notre rôle est avant tout d'être à votre écoute et de vous informer. Le CHFO a fait ses preuves dans l'information collective : calcul de votre reclassement, fiches pratiques, webinaires d'explication sur le classement des emplois, le RIFSEEP, la promotion, etc. Notre permanence garantit aussi des réponses rapides et attentives à vos demandes individuelles.

## Vous défendre

Nos élus vous accompagnent activement dans vos projets : adaptation des CV et lettres de motivation, aide à la valorisation de vos expériences, appui pour l'inscription sur les « short-lists », informations ciblées sur les établissements et les dynamiques de territoires.

## Vous représenter

Pour mériter votre confiance, nous portons vos exigences avec responsabilité dans toutes les instances et vous tenons rigoureusement informés des négociations nationales, des décisions collectives, des décisions individuelles qui vous concernent et de la teneur et du résultat de nos interventions.

## Vous accompagner

Face à l'isolement ou lors des moments de crise, le CHFO est à vos côtés. Qu'il s'agisse de temps d'écoute, de rencontres sur le terrain, d'un accompagnement auprès du CNG ou d'une aide active à la mobilité, nous mettons notre expertise et notre réseau à votre disposition.

## UN SYNDICAT QUI DEFEND VOS REVENDICATIONS

Le CHFO a mené et publié plusieurs études ces dernières années (déconnexion, mobilité, formation). Ce travail fonde objectivement nos revendications. Il est la marque de fabrique estampillée CHFO. Nos propositions sont élaborées en concertation avec les directeurs.

### NOS REVENDICATIONS POUR UNE JUSTE APPLICATION DU NOUVEAU STATUT :

1. Mettre en œuvre un réel suivi des emplois par le CNG pour rendre effective une GPMC (cartographie ; vacances ; publications ; recours aux contrats...).
2. Mieux prendre en compte la réalité et la complexité des exercices territoriaux dans l'IFSE (clause de sauvegarde en cas de mobilité ; déplaçonnement de l'indemnité de direction commune ; meilleure valorisation de l'exercice multisite).
3. Améliorer la gestion des carrières et des potentiels par des entretiens de parcours professionnel tous les 4 ans.
4. Revenir à une définition simple et non punitive de la mobilité exigée pour la promotion : elle répond au seul souci d'acquisition d'expérience.
5. Promouvoir l'égalité femmes/hommes dans l'exercice et l'accès aux emplois (mise en œuvre effective des dispositions sur le rapprochement familial) et neutraliser toute conséquence défavorable de la parentalité sur les carrières.
6. Ouvrir un vivier au mérite pour l'accès au 3<sup>ème</sup> grade de DH.
7. Adapter les délais d'intégration dans le corps des DH en fonction du parcours antérieur dans la FPH en cohérence avec l'accès par liste d'aptitude.
8. Intégrer à la procédure d'évaluation un entretien annuel sur la charge de travail.
9. Maintenir et renforcer la formation « Hôpital Plus/Santé Plus » et évaluer l'impact des dispositifs Hôpital Plus/CHESP/Talentueuses sur le parcours des auditeurs et les nominations équilibrées aux emplois supérieurs.
10. Intégrer l'IFSE dans le traitement indiciaire pour améliorer nos retraites.
11. Indexer les barèmes du RIFSEEP et de l'ICL.
12. Reconnaître davantage les responsabilités des directrices ou directeurs délégués ou de site.
13. Assurer le droit à réintégration des collègues directeurs en détachement hors FPH.

**NOTRE MÉTHODE :**  
travailler et préparer  
chaque intervention  
qu'elle concerne le  
collectif ou votre  
parcours !

- Le CHFO est le syndicat au travail.
- Le CHFO prépare chaque réunion, examine les projets, analyse et approfondit les dossiers, propose des améliorations et amendements et vous informe.

La communication est indispensable pour vous informer, elle ne constitue pas une fin en soi. Elle répond à notre devoir de vous rendre compte de nos actions.

**Voter pour le CHFO c'est nous donner la force d'agir  
pour défendre le statut, protéger le Service public  
hospitalier et accompagner chaque collègue !**

**Nous prenons l'engagement que vos élus portent  
votre voix !**